



Service Enfance Education

Dès la rentrée, la ville investit pour l'avenir de ses enfants

Aramon mise sur la sécurité et le confort de ses élèves.

La municipalité engage cette rentrée, des travaux de rénovation dans l'école maternelle village, témoignant ainsi de sa volonté d'offrir un cadre d'apprentissage sécurisé et agréable aux enfants. Parallèlement, de nouvelles mesures ont été mises en place pour sécuriser les abords des 4 établissements scolaires de la ville et faciliter les déplacements des élèves et de leurs parents.

Sécurisation des abords des écoles : une priorité municipale

Aménagements routiers : Création de passages piétons sécurisés, installation de "pietos" réfléchissants et peinture des crayons géants aux abords des écoles pour encourager les automobilistes à ralentir, peinture au sol d'une piste cyclable et réaménagement des places de parking aux écoles Paluns

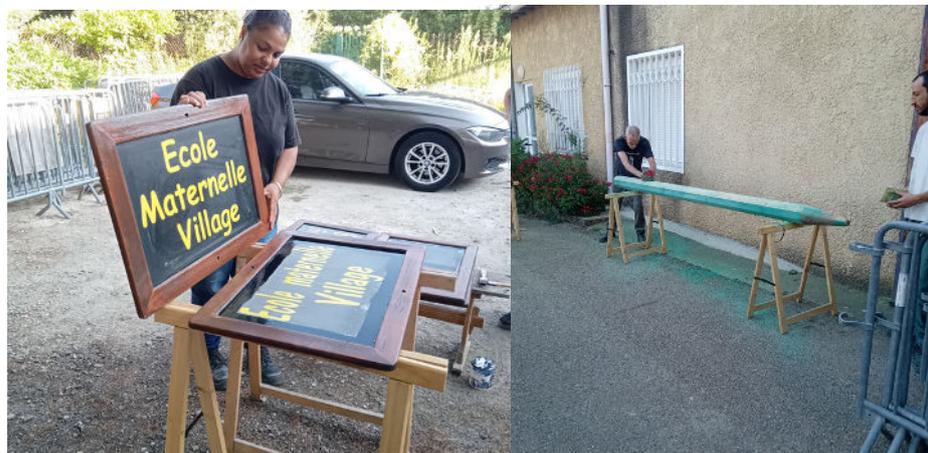
Renforcement de la présence des services de police municipale aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Campagnes de sensibilisation par la police municipale à destination des élèves pour promouvoir les bons comportements en matière de sécurité routière.



La silhouette sécuritaire réfléchissante

PIETO® permet d'améliorer la sécurité des piétons en signalant aux automobilistes un passage piéton. Il permet d'attirer l'attention du conducteur, le pousse à faire preuve de plus de vigilance et modifie son comportement dans l'espace public pour sécuriser les enfants se rendant à l'école, à leurs activités extra scolaires ou à leur domicile.



L'association le Passe Muraille, qui conduit des chantiers d'insertion professionnelle dans le Gard entre autres depuis une vingtaine d'années, est en charge du "coup de neuf" donné aux signalisations des abords des écoles d'Aramon (Crayons géants, panneaux...)

Questions à Noëlle Daumas, conseillère municipale déléguée à l'enfance, la jeunesse et l'éducation.

Pourquoi ce projet de sécurisation des abords des écoles est-il si important pour vous et Madame le Maire?

Pour Madame le Maire, comme pour moi, il s'agit d'une conviction personnelle: La sécurité des enfants est une priorité absolue. Nous sommes toutes les deux très attachées à la protection des plus jeunes et notre désir est de leur offrir un environnement scolaire sûr et rassurant.

Ce projet s'inscrit dans une vision plus globale de l'avenir d'Aramon, où les enfants sont au cœur des préoccupations. Ce sont nos enfants, nos petits enfants, neveux, nièces... et il est important de noter qu'un environnement scolaire sécurisé contribue à améliorer la qualité de vie de tous les habitants.



Et la rénovation de l'école maternelle?

Là encore, nous sommes convaincues que les premières années de la vie d'un enfant sont fondamentales. C'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans la rénovation de notre école maternelle village, où beaucoup d'Aramonais de toutes générations ont fait leurs premières expériences. Nous mêmes l'avons fréquentée toutes les deux. Nous souhaitons offrir à nos plus jeunes citoyens un environnement d'apprentissage stimulant et sécurisé, qui réponde aux normes les plus actuelles en matière d'éducation et de sécurité.

Ecole Maternelle Village

Des travaux pour pérenniser un lieu cher aux Aramonais



 Amélioration de l'isolation thermique : Une bonne isolation permet de maintenir une température agréable en hiver et réduit les factures énergétiques.

 Pour être en phase avec les aspects réglementaires qui ne cessent d'évoluer, les installations électriques et sanitaires seront revues afin de garantir la sécurité des enfants et du personnel.

 Adapter les locaux pour accueillir tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap.

 Créer des espaces favorisant la collaboration entre les enseignants et les échanges avec les parents.

 Créer un environnement sain et agréable, adapté aux besoins spécifiques des tout-petits, avec des espaces adaptés à leurs jeux et à leur développement.

 Aménager des espaces d'apprentissage variés et ludiques pour favoriser la curiosité et la créativité des enfants.



 Mettre en conformité les locaux avec les normes de sécurité en vigueur pour protéger les enfants des risques d'accidents.

Les écoles d'Aramon, toute une histoire...

Par le Cercle de Généalogie

Sur les périodes anciennes, antérieures au X^{VI} siècle nous n'avons trouvé aucun document, mais on peut penser que depuis très longtemps, l'autorité religieuse entretenait une école à Aramon comme ailleurs. À partir de la fin du X^{VI}e siècle on retrouve régulièrement dans les délibérations du Conseil Municipal le problème du recrutement et de la rémunération des maîtres d'école; nous avons retrouvé le nom d'une vingtaine d'entre eux dont les capacités étaient diversement appréciées par la population.

Les enseignants ne sont pas nommés, ni formés par l'État comme aujourd'hui, mais après un parcours différent pour chacun d'eux ils doivent trouver un poste et proposent donc leurs services aux municipalités après avoir été acceptés par l'écolâtre, qui pour Aramon est l'évêque d'Uzès.

C'est la commune qui les salarie et les loge, et s'occupe aussi du bâtiment d'école et du matériel scolaire. Les élèves sont alors essentiellement de la gent masculine, très peu de filles du peuple bénéficient d'un enseignement. Les nobles et les bourgeois les plus aisés les plaçant alors chez les religieuses.

Pour Aramon dès le début du XVIII^e siècle ce sont les Ursulines qui s'en occupent.

La Révolution et l'Empire ne s'intéressent que de loin à l'école primaire, mais dès 1833 la loi Guizot institue l'école obligatoire pour tous, et dès lors le nombre d'élèves augmente considérablement (à peine un tiers des conscrits savent lire en 1830, et ils sont plus de soixante pour cent à savoir le faire en 1846 !).

Pour les petites communes rurales, à Aramon comme ailleurs, cela provoque de lourdes charges. Quel type d'enseignement choisir ? À la mairie, au sein du Conseil on bataille dur. Tout en maintenant une école primaire laïque, on cherche à faire s'installer "les frères des écoles chrétiennes", religieux qui à ce moment ont le vent en poupe. Ce ne sera effectif que sous Napoléon III, car pendant plus de trente ans on recherche un bâtiment d'Aramon qui soit conforme à leurs exigences.

Puis les grandes lois du début de la troisième république arrivent, et l'école devient publique, laïque, gratuite et obligatoire. Il n'est plus question que la municipalité salarie les Frères, qui d'ailleurs perdront leur permission d'enseigner dès 1904, bien qu'à Aramon une école libre subsiste jusque dans les années 30; et dès lors l'école devient une des premières préoccupations de la municipalité. La mixité n'est pas encore la règle et jusque dans les années 1970 les deux écoles sont séparées.



Salle de classe sous la Restauration.

Le problème des locaux, aussi bien pour les classes que pour le logement des enseignants reste récurrent pendant la plus grande partie du XX^e siècle. Dès 1905 M. le préfet ayant déclaré après sa visite que les locaux actuels ne convenaient plus, on discute au Conseil de l'achat ou de la construction d'un établissement scolaire. En 1953 Léonce Bonnet est élu maire. Dès la première séance du Conseil il évoque le problème scolaire, la construction d'un nouveau groupe est urgente. On recherche un terrain et les moyens de la subventionner.

Il y aurait lieu de prévoir le plus vite possible la construction d'un groupe scolaire.

Il faudra attendre encore 17 ans et l'arrivée à Aramon d'un nouvel afflux de population avec l'installation des usines de produits chimiques pour que ce plan se réalise, et dès sa mise en service il s'avèrera déjà trop petit.

Le 28 octobre 1973 M. le maire expose que devant les nouvelles perspectives d'orientation de la commune d'Aramon, il est indispensable de créer une Zone d'Aménagement Concerté et ceci en raison de la progression démographique de la ville qui fait ressortir une augmentation de 1500 habitants à 3000 habitants pour l'année 1974 !

Cette zone d'aménagement concerté est située à l'est de la commune, limitée au sud par la voie ferrée. Elle sera d'une superficie de 17 hectares environ. Elle est entièrement affectée à l'urbanisation et à son équipement. Une subvention de 425 000 F à cet effet. Elle rentrera en fonction pour l'année scolaire 1978-79.

Dans le même temps, un collège s'est ouvert à Aramon et accueille les élèves de Comps, Théziers, Estézargues, Domazan et Aramon.

Après les inondations catastrophiques de 2002 qui ont affecté le groupe scolaire Mixte 2, dit "des Paluns", si les HLM sont remis en état, on décide de transporter la maison de retraite transformée en EHPAD dans la colline, et le bâtiment de la ZAC reviendra aux diverses associations qui font vivre la ville d'Aramon aujourd'hui.